

Metz : la basilique Saint Vincent désacralisée en 2012

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 31 mars 2016



Suite à [mon post](#) sur le concert électro dans la basilique Saint-Vincent à Metz (le jour de Pâques !), beaucoup se sont émus et se demandent ce que fait le diocèse. Celui-ci s'est donc défaussé en déclarant que l'église avait été désacralisée en 2012 et qu'ainsi le diocèse n'avait plus aucun pouvoir sur les manifestations à l'intérieur de l'édifice.

[@IsrafilEIRafa](#) La Basilique a été désacralisée en 2012. Elle est gérée par la Ville de Metz. Nous n'avons aucun rapport avec cet événement

— Eglise de Moselle (@DioceseMetz) [30 mars 2016](#)

Reste à se demander pourquoi elle a pu être ainsi désacralisée. L'évêché répond que c'est le manque de pratique religieuse qui l'a obligé à rendre l'édifice à l'Etat :

[@gdechanterac](#) Si les chrétiens si étaient pressés en masse et avaient voulu la sauver, elle n'aurait pas malheureusement pas été désacralisée

— Eglise de Moselle (@DioceseMetz) [30 mars 2016](#)

Le diocèse n'a donc plus aucune juridiction sur cette église. On peut certes accuser les chrétiens d'avoir abandonné la pratique religieuse, qui a abouti à cet état de fait. On peut aussi se demander pourquoi les Français ont déserté les églises... Et se demander si, avant de prendre la décision de désacraliser cette église, des solutions alternatives n'ont pas été cherchées, comme de confier l'édifice à une communauté religieuse ou traditionaliste... Autant de question qui ne dédouanent pas le diocèse de sa responsabilité dans cette affaire.